

Livret d'accueil

Version jeunes

STAGE CONDUITE ACCOMPAGNEE



SOMMAIRE

Le séjour	1
Qu'est-ce que je vais faire durant le séjour ?	1
Comment s'organise le séjour ?	1
Comment ça se passe une journée type ?	2
Et le soir, on fait quoi ?	3
Et le week-end, on fait quoi ?	3
La formation	4
Combien de temps dure ma formation ?	4
Comment se passent les heures de conduite ?	4
Suis-je évalué sur ma conduite ?	4
Comment se passe la formation au code de la route ?	4
Faut-il que je prévois de travailler le code avant le stage ?	5
Comment se passe l'examen du code de la route ?	5
Est-ce que j'ai les résultats tout de suite ?	5
Que se passe-t-il si j'échoue à l'examen du code de la route ?	5
Quelles sont les conditions pour partir en conduite accompagnée à la fin du stage ?	6
L'hébergement	7
Où vais-je dormir ?	7
Combien serons-nous par chambre ?	7
Je souhaite être dans la même chambre qu'un de mes amis, c'est possible ?	8
La salle de bain est-elle dans la chambre ?	8
Questions pratiques	9
Faut-il que je prenne des choses spécifiques pour venir ?	9
Faut-il que je prévois de l'argent de poche ?	9
J'ai un régime alimentaire spécifique, comment ça se passe ?	9
Je fume, comment ça se passe ?	9
Ai-je le droit de boire de l'alcool ou de consommer des produits stupéfiants ?	10
Je m'identifie à un autre genre que celui qui m'a été assigné à ma naissance, comment ça se passe ?	10
Je ne me sens pas bien dans le stage, comment ça se passe ?	10
Ai-je le droit de prendre mon téléphone portable en stage ?	10

LE SÉJOUR

QU'EST-CE QUE JE VAIS FAIRE DURANT LE SÉJOUR ?

La formation conduite Accompagnée occupe la majeure partie du séjour. Tu vas alterner chaque jour de la conduite et apprentissage du code de la route. Le week-end est réservé à la détente, au repos et aux activités.

En deuxième semaine, après l'examen du code, une journée est aussi dédiée à des activités récréatives.

La formation s'organise en deux groupes : quand un groupe conduit, l'autre groupe est en formation théorique. Il est nécessaire de nous prévenir en amont si tu souhaites être dans le même groupe de conduite que d'autres personnes qui participent aussi au stage (et donc, potentiellement dans la même chambre).

COMMENT S'ORGANISE LE SÉJOUR ?

Vous serez répartis en deux groupes. Lorsqu'un groupe est en conduite, l'autre groupe est au code.

Cette organisation peut être modifiée si il y a un jour férié durant le séjour : dans ce cas, le samedi au milieu du séjour sera un jour de formation et le jour férié un jour de repos.

Semaine 1	Dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Groupe A - 20 Jeunes	Arrivée 16h00 à St Egrève ou 17h00 sur place	conduite	code	conduite	code	conduite	Repos détente et activités
Groupe B - 20 jeunes		code	conduite	code	conduite	code	
Semaine 2	dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Groupe A - 20 Jeunes	Repos détente et activités conduite	code	conduite	code	Examen du code puis conduite	Journée récréative	Fin de séjour RDV préalable si les conditions sont réunies
Groupe B - 20 jeunes		conduite	code	conduite	Examen du code puis journée récréative	conduite	

COMMENT ÇA SE PASSE UNE JOURNÉE TYPE ?

Quand tu es en formation « code » (4 jours) :

Jusqu'à 8h15 : Petit déjeuner

8h30 - 12h15 : Formation code

12h15 - 13h15 : Déjeuner

13h15 - 16h30 : Formation code

17h00 - 19h00 : Libre

19h00 - 20h00 : Diner

20h00 - 20h30 : Libre

20h30 - 22h00 : Veillée-s

22h00 - 22h30 : Coucher

Quand tu es en formation « conduite » (5 jours durant le séjour) :

Jusqu'à 7h15 : Petit déjeuner

7h30 - 8h15 : Transfert auto-école

8h30 - 12h30 : Conduite

12h30 – 13h30 : Pique-nique à l'auto-école

13h30 - 17h30 : Conduite

17h30 - 18h15 : retour centre de vacances

18h15-19h00 : Libre

19h00 - 20h00 : Diner

20h00 - 20h30 : Libre

20h30 - 22h00 : Veillée-s

22h00 - 22h30 : Coucher

Quand tu es en journée « off » (week end et jours fériés) le lever est libre, généralement le petit déjeuner est en libre-service ou en brunch. Le déjeuner se fait en fonction du programme de la journée, le diner est pris à 19h00.

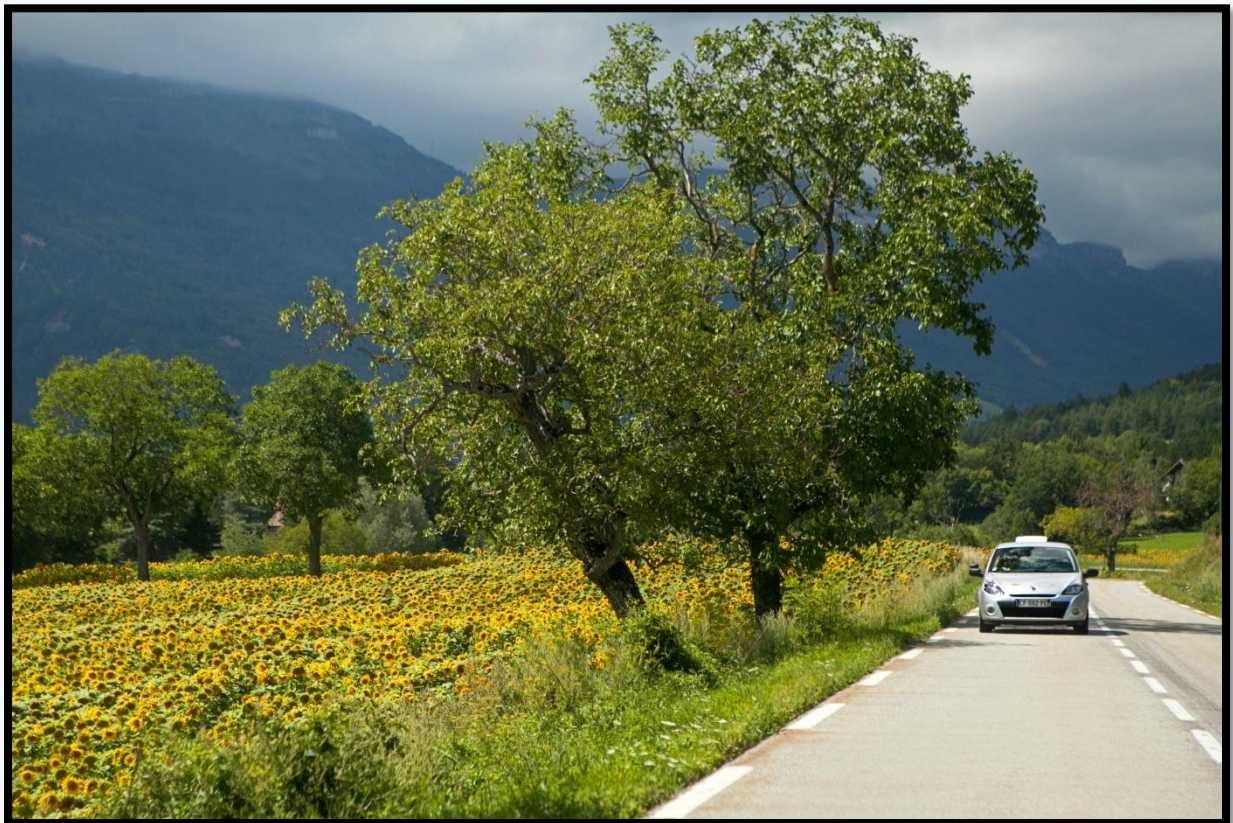
Après le diner, si tu conduis le lendemain, tu devras préparer ton pique-nique pour le lendemain. Un buffet est prévu pour cela afin que tu puisses mettre dans ton sandwich ou dans ton wrap les choses qui te font envie. Une fois préparé, tu mettras ton pique-nique au frais pour le lendemain.

ET LE SOIR, ON FAIT QUOI ?

Tous les soirs, l'équipe d'animation propose une ou plusieurs veillées et soirées. Même si elles ne sont pas obligatoires, nous t'incitons vivement à y participer car elles contribuent à avoir une bonne ambiance de séjour. Des veillées libres sont également proposées, ainsi que des soirées de révisions du code. Des veillées « étude » peuvent aussi être organisées pour travailler ton code et tes devoirs scolaires. N'hésite pas à faire des propositions aux animateurs et animatrices s'il y a des veillées que tu aimerais lors de ton séjour.

ET LE WEEK-END, ON FAIT QUOI ?

Le week-end, nous organisons une matinée brunch : l'occasion de te lever à ton rythme et de prendre le temps après une semaine bien chargée. Également, des activités sont proposées par l'équipe d'animation, adaptées aux envies du groupe. Tu auras la possibilité de participer à une activité prestataire durant le week-end, comme par exemple du tir à l'arc, du canyoning, de l'accrobranche... Selon la période et la météo, nous pouvons aussi proposer une sortie laser game, au trampoline park, ou à l'escape game...



LA FORMATION

COMBIEN DE TEMPS DURE MA FORMATION ?

Le séjour Conduite Accompagnée a pour objectif en 14 jours seulement de te préparer à la première partie de la formation de conduite accompagnée, à savoir les 20 premières heures de formation pratique (comprenant les heures de conduite (18h00) et d'atelier (2h00), ainsi qu'au passage de l'examen du code de la route (28 heures de formation).

À l'issue du séjour, si tu as réussi l'examen du code de la route et si ton niveau de conduite est jugé satisfaisant par ton formateur, tu auras la possibilité d'entamer la deuxième phase de la conduite, à savoir la conduite avec tes parents ou un autre accompagnateur validé.

COMMENT SE PASSENT LES HEURES DE CONDUITE ?

Le premier jour, tu auras un atelier de deux heures en grand groupe. Après, tu partiras en voiture pour commencer à conduire. Tu seras avec un autre jeune dans la voiture. Ton formateur ou ta formatrice sera en principe la même personne durant tout le séjour afin de suivre ta progression. Avec ton binôme de conduite, vous alternerez : quand l'un conduit, l'autre est en écoute pédagogique. Cela signifie que même si tu es à l'arrière de la voiture, c'est un temps où tu apprends des choses, où le formateur peut t'interroger sur des situations pour que tu sois actif même si tu n'es pas au volant.

Sur une journée classique de conduite, tu conduis 2 heures le matin, et 2 heures l'après-midi.

SUIS-JE ÉVALUÉ SUR MA CONDUITE ?

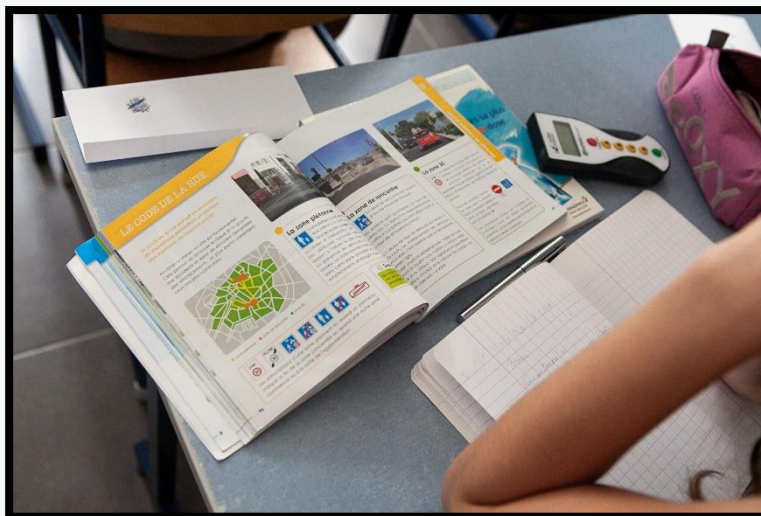
L'avant-dernier jour de conduite, ton formateur fera le point avec toi sur ta progression pour évaluer si des heures en plus seront nécessaires avant de partir en conduite accompagnée. Nous n'avons pas tous les mêmes aptitudes au volant. Il est possible, selon ton aisance et ton niveau de conduite que ton formateur préconise des heures de conduite supplémentaires qui seront à effectuer à l'issue du stage. Ce volume horaire est alors indicatif, et sera réadapté ensuite selon ta progression. Ce n'est pas un échec ni une punition si ton moniteur te demande de faire des heures en plus, il s'agit surtout de te laisser partir en conduite accompagnée en sécurité. Quand tu conduiras avec tes parents, tu seras le seul à avoir les pédales. Il est donc essentiel que ton niveau de conduite te permette d'assurer ta sécurité, celle de tes passagers et celle des autres usagers de la route quand tu pars en conduite accompagnée.

COMMENT SE PASSE LA FORMATION AU CODE DE LA ROUTE ?

La formation se déroule sur le centre de vacances dans une salle de classe. La formation est assurée par un formateur ou une formatrice de l'ECF CESR 38. Le formateur alternera entre des temps de leçon et des séries pour te préparer à l'examen. Cette personne est présente en continu de 8h30 à 16h30 lors des journées de code, n'hésite pas à la questionner, elle est là pour ça.

FAUT-IL QUE JE PRÉVOIS DE TRAVAILLER LE CODE AVANT LE STAGE ?

Oui, il est important de commencer à étudier avant de venir en stage. Lorsque tu reçois le manuel de code, lis le bien, notamment les thèmes 1, 2, 3 et 4. Il est essentiel d'apprendre avant le stage tout ce qui peut l'être (par exemple, les panneaux (forme, couleur)). Tu recevras ton manuel par voie postale ou par remise en main propre lors des réunions d'avant séjour lorsqu'elles ont lieu. Tu disposes également d'un accès e-learning pour travailler ton code, entraîne-toi régulièrement avant de venir.



COMMENT SE PASSE L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE ?

Le jour de l'examen, tu seras convoqué à 8h, 9h, 10, ou 11h. Tu dois être prêt 15 minutes avant. Nos centres de vacances sont agréés pour recevoir les examens du code de la route. Tu passeras donc l'examen du code sur place : moins de fatigue et moins de stress ! Avant de rentrer dans la salle, nous te donnerons ta convocation ainsi que ta pièce d'identité. Ces documents seront vérifiés par l'examineur qui t'expliquera ensuite comment cela va se passer. L'examen du code de la route se déroule sur tablette individuelle. Les questions sont différentes pour chaque candidat car elles sont choisies aléatoirement par le logiciel.

EST-CE QUE J'AI LES RÉSULTATS TOUT DE SUITE ?

Non, tu auras les résultats le lendemain de l'examen. L'équipe d'animation t'annoncera ton résultat dès qu'il sera possible de le faire.

QUE SE PASSE-T-IL SI J'ÉCHOUE À L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE ?

Une préparation avant le stage grâce au manuel et au e-learning, ainsi que beaucoup de sérieux durant les 4 jours de formation suffisent en principe à obtenir l'examen pour la très grande majorité des participants. Cependant, personne n'est à l'abri d'un échec le jour de l'examen pour diverses raisons (stress, précipitation lors des réponses notamment). Si c'est le cas, ne te décourage pas ! Retravaille les points qui t'ont posé problème et réessaie !

Une seule présentation à l'examen du code est prévue pendant le séjour, en général le second jeudi du séjour. En cas d'échec à l'examen, l'auto-école recontacte tes parents pour refixer une date. Après l'obtention du code et avant le rendez-vous préalable au départ en conduite accompagnée, tu devras refaire une heure de leçon de conduite (obligation légale).

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR PARTIR EN CONDUITE ACCOMPAGNÉE À LA FIN DU STAGE ?

Pour partir en conduite accompagnée à la fin du stage, deux conditions sont essentielles :

- Tu dois avoir réussi à l'examen du code de la route
- Ton niveau de conduite doit être suffisant (donc tu ne dois pas avoir d'heure supplémentaire).

Si ces deux conditions sont réunies, alors tes parents seront convoqués à un rendez-vous préalable à l'auto-école le dernier jour du séjour. Après ce rendez-vous, la deuxième étape peut commencer : tu pourras conduire avec tes parents !

Si une des deux conditions n'est pas remplie, tu ne pourras malheureusement pas partir tout de suite en conduite accompagnée, mais ne te décourage pas !



L'HÉBERGEMENT

OÙ VAIS-JE DORMIR ?

Lors de cette colo, tu seras hébergé(e) soit au centre du Tétras Lyre soit au centre du Fau.

Le centre du Tétras-Lyre est situé à 1020 mètres d'altitude et niché aux falaises du Balcon Est du Vercors ; plus exactement dans le village de Saint Andéol. Cet écrin naturel te garantit un dépaysement et de prendre un grand bol d'air pur durant tes semaines de vacances. Le centre dispose de dortoirs et de nombreuses salles d'activités (dont une salle de 120m² et une salle de 80m²). Tu auras également accès à un terrain multisport en gazon synthétique. Tu pourras également profiter d'une belle terrasse ombragée et d'une terrasse avec vue panoramique t'offrant une vue imprenable.



[Tu peux visiter cet hébergement directement sur notre site en cliquant sur ce lien](#)

Le centre du Fau est situé sur la commune de Roissard et se compose d'un vaste parc arboré et entièrement clos. Toutes les chambres disposent de douches et de toilettes. Au total, l'hébergement comprend 90 lits (répartis par 2,4, 6 ou 8 dans chaque chambre). Tu auras à ta disposition une salle de restauration de 120 m2 et une salle des fêtes de 150 m2 permettant la pratique de nombreuses activités. Le centre du Fau de Roissard est situé dans un écrin en pleine nature, au sud de Grenoble, en moyenne montagne et au sein du Parc Naturel Régional du Vercors.



[Tu peux découvrir le site directement sur ce site en cliquant sur ce lien](#)



COMBIEN SERONS-NOUS PAR CHAMBRE ?

Le centre du Tétras-Lyre a des chambres de différentes tailles : de 2 à 12 couchages. Les grands dortoirs sont séparés en 2 espaces distincts avec une mezzanine. La plupart des lits disposent de leur propre veilleuse, et de leur propre port USB.

Le centre du Fau a des chambres de différentes tailles aussi : de 4 à 8 couchages. La plupart des lits disposent de leur propre veilleuse, et de leur propre port USB.



JE SOUHAITE ÊTRE DANS LA MÊME CHAMBRE QU'UN DE MES AMIS, C'EST POSSIBLE ?

Les chambres sont réparties selon les groupes de conduite étant donné que les deux groupes ne se lèvent pas à la même heure. Tous les gens de ta chambre seront donc dans le même groupe que toi. Si tu souhaites être dans le même groupe et dans la même chambre qu'un de tes amis qui vient aussi au stage, il est important que tes parents nous en fassent part avant le stage à l'inscription ou au plus tard 3 semaines avant le début du stage pour que nous en tenions compte lors de la constitution des groupes.

LA SALLE DE BAIN EST-ELLE DANS LA CHAMBRE ?

Au Tétrás-Lyre, les salles de bain sont partagées. Plusieurs WC et plusieurs douches se trouvent sur les différents étages dans un nombre suffisant pour que chaque personne puisse faire sa toilette quotidiennement.

Au centre du Fau, chaque chambre dispose de sa propre salle de bain, de sa propre douche et de ses propres WC.

QUESTIONS PRATIQUES

FAUT-IL QUE JE PRENNE DES CHOSES SPÉCIFIQUES POUR VENIR ?

Il faudra que tu prennes certains documents pour les remettre à l'équipe d'animation lors du séjour :

- Carte d'identité ou passeport même périmé pour passer l'examen du code
- Permis AM si tu l'as
- Fiche sanitaire de liaison
- Certificat d'aisance aquatique (uniquement en été, pour la pratique éventuelle du canyoning).

Pense à bien prendre des chaussures plates et fermées pour conduire, ainsi que des tenues confortables : il faut être à l'aise au volant ! Également, emmène une gourde ou une bouteille d'eau et un petit sac pour les journées à l'auto-école.

Pour le code, n'oublie pas de prendre ton manuel, et de quoi écrire (trousse, bloc-notes).

Enfin, tu peux prévoir des vêtements adaptés aux activités du week-end : une paire de baskets pour les activités sportives (comme le lasergame), et pour l'été, un maillot de bain (piscine, canyoning).

FAUT-IL QUE JE PRÉVOIS DE L'ARGENT DE POCHE ?

Si tu le souhaites, tu peux prévoir un peu d'argent de poche si tu veux d'acheter une boisson au distributeur à l'auto-école par exemple ou lors des sorties du week-end, mais ce n'est pas une obligation.

J'AI UN RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIFIQUE, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Au début du séjour, il faudra le signaler à l'équipe d'animation qui fera le lien avec la cuisine. Nous nous adaptons dans la mesure du possible aux régimes alimentaires de chacun, que ce soit pour des raisons médicales, religieuses, philosophiques ou autre, mais nous ne pouvons pas nous adapter aux goûts individuels de chaque participant.

Si tu as un régime alimentaire qui demande de nombreux aménagements (régime sans gluten strict par exemple), il est préférable que tes parents prennent contact avec le centre avant pour que nous puissions anticiper.

JE FUME, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Si tu fumes, il faudra le signaler au début du séjour à l'équipe d'animation. Tu pourras fumer uniquement au coin fumeur, situé à l'extérieur du centre de vacances. Les non-fumeurs n'ont pas le droit d'aller au coin fumeur, et il n'est pas concevable qu'une personne qui ne fumait pas en début de séjour se mette à fumer lors du stage.

En aucun cas l'équipe d'encadrement ne pourra t'acheter de cigarettes durant le séjour.

AI-JE LE DROIT DE BOIRE DE L'ALCOOL OU DE CONSOMMER DES PRODUITS STUPÉFIANTS ?

La consommation d'alcool et de drogue est interdite durant le séjour. Si cela venait à se produire, tu risques un renvoi du stage.

JE M'IDENTIFIE À UN AUTRE GENRE QUE CELUI QUI M'A ÉTÉ ASSIGNÉ À MA NAISSANCE, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Soucieux du bien-être de chaque jeune et de proposer un lieu d'inclusion pour tous.tes, les identités de genre de chacun.e sont respectées. À ta demande, un prénom d'usage autre que ton prénom officiel, ainsi qu'un pronom ne correspondant pas à ton genre d'assignation à la naissance peuvent être utilisés. Nous invitons tes parents à nous informer en amont s'ils sont au courant. Sans information préalable, dans un souci de respect de la vie privée, la communication avec tes responsables légaux sur ce sujet ne se fera qu'avec ton accord explicite. Dans la mesure du possible, une chambre individuelle te sera proposée pour éviter que tu sois contraint.e de dormir dans une chambre ne correspondant pas au genre auquel tu t'identifies.

JE NE ME SENS PAS BIEN DANS LE STAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Des temps d'échanges avec l'équipe d'encadrement sont régulièrement organisés pour permettre à chacun d'entre vous de s'exprimer sur son séjour. De même, les équipes sont à l'écoute permanente des jeunes qui le souhaitent. Si tu ressens un mal-être durant le stage, que ce soit par rapport à la formation, à la vie collective ou à n'importe quelle autre thématique, nous t'invitons à te tourner le plus rapidement possible vers un adulte pour que nous puissions ensemble trouver des solutions adaptées à ta situation.

AI-JE LE DROIT DE PRENDRE MON TÉLÉPHONE PORTABLE EN STAGE ?

L'usage du téléphone portable est autorisé durant le stage. Cependant, tu n'es pas autorisé à t'en servir durant les activités, les temps de formation, les repas et dans les chambres à partir du moment où l'heure de coucher est effective. Si des abus sont constatés, l'équipe d'animation pourra te demander de laisser ton téléphone dans un espace dédié à cet effet.